

241 P  NP  **DM375**

Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

## **MÉMOIRE**

# **Le projet de terminal méthanier à Lévis : *Est-il durable ou non durable ?***

préparé  
par

**Vision Développement Durable**

[www.visiondeveloppementdurable.com](http://www.visiondeveloppementdurable.com)

en collaboration avec PLANETHIK

pour le

**Bureau des audiences publiques  
sur l'environnement (BAPE)**

**Québec, janvier 2007**

**Auteur du mémoire :**

**Benoît Gauthier, Ph. D., Président-directeur général de Vision Développement Durable**

- 1976            Doctorat en écologie végétale
- 1976-1988    Conseiller scientifique au Conseil consultatif de l'environnement du Québec
- 1989           Secrétaire de la Table ronde québécoise sur l'environnement et l'économie
- 1989-1992    Conseiller politique au cabinet du Ministre de l'environnement du Québec
- 1992-1993    Conseiller scientifique au Conseil de la conservation et de l'environnement du Québec
- 1993-2005    Coordonnateur de la mise en œuvre au Québec de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies
- 2005-         Président-fondateur de Vision Développement Durable

<b>Table des matières</b>	<b>page</b>
<b>Présentation de <i>Vision Développement Durable</i>.....</b>	<b>4</b>
<b>Énumération des CONSTATS.....</b>	<b>4</b>
<b>Mise en contexte.....</b>	<b>5</b>
- Une question persistante.....	5
- Un concept en pleine émergence.....	6
- Une recherche globale québécoise.....	7
- Un outil synthétique de mesure de la durabilité.....	8
<b>Application : le projet de terminal méthanier à Lévis.....</b>	<b>8</b>
- Une fiche d'évaluation succincte.....	8
- Les mots-clés de départ.....	9
- L'évaluation qualitative des quatre composantes principales...	11
- Résultat global de la durabilité du projet de terminal.....	13
<b>Conclusion.....</b>	<b>15</b>
<b>Références.....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>17</b>
- Identification du projet.....	18
- Contexte.....	19
- Intérêt de la démarche.....	19
- Définition du développement durable.....	20
- L'harmonie.....	20
- Les trois pôles du développement durable.....	21
- Présentation sommaire de l'équation du développement durable.....	21
- Intérêt de la «Constance».....	22
- Sept étapes d'intégration du développement durable.....	23
- Évaluation globale.....	24
SOCIÉTÉ.....	25
ÉCONOMIE.....	26
ENVIRONNEMENT.....	27
CONSTANCE.....	29
COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR EXTERNE...	31
RÉSULTAT FINAL.....	33

## **Présentation de *Vision Développement Durable***

Vision Développement Durable est un organisme sans but lucratif fondé à Québec en novembre 2005. Il a pour mission de promouvoir le concept du développement durable. Pour ce faire, il se spécialise dans la planification et l'aide à la décision pour des projets à saveurs Sociale, Économique, Environnementale et de Gouvernance. Le moyen privilégié est le multimédias à l'occasion de conférences, de mémoires ou de cours de même que lors d'exercices d'écoconseil.

## **Énumération des CONSTATS**

À la lumière de notre expérience passée et faisant suite à l'examen du projet de terminal méthanier à Lévis, nous établissons dans ce mémoire les constats suivants :

*CONSTAT : Une mesure synthétique de la durabilité d'un projet ou d'une entreprise est requise en tout temps.*

*CONSTAT : Le concept initial du développement durable, quoique très populaire, s'avère incomplet et rend difficile l'élaboration d'outils précis de mesure de la durabilité.*

*CONSTAT : En théorie et en pratique, pour progresser vers l'harmonie par l'entremise d'une symbolique appropriée, les trois anneaux ou pôles du développement durable doivent nécessairement s'inscrire dans un plus grand cercle.*

*CONSTAT : L'obtention très récente d'outils de mesure de la durabilité permet de répondre à la question de DURABLE ? ou NON DURABLE ? pour tout projet ou entreprise en développement ou même, en décroissance planifiée.*

*CONSTAT : L'évaluation globale d'un projet par l'entremise d'une évaluation qualitative surpasse généralement une évaluation strictement quantitative.*

*CONSTAT : L'établissement de mots-clés appropriés pour les quatre composantes (Environnement, Économie, Société, Constance) du développement durable ouvre pleinement à l'usage de la méthode katernaire.*

*CONSTAT : Par comparaison et hiérarchisation de toutes les possibilités allant de la «catastrophe» à l'«excellence», il devient possible de se situer sur une échelle qualitative de développement et d'en établir la valeur de contribution relative.*

*CONSTAT : Pour être reconnu comme un projet durable, chacun des trois pôles (Environnement, Économie, Société) et la Constance doivent obligatoirement avoir une valeur de durabilité équivalente ou supérieure à «passable».*

*CONSTAT : Il s'avère maintenant aisé de poursuivre une démarche globale, synthétique et peu coûteuse, pour mesurer ultimement la durabilité de tout projet et ainsi, fournir une réponse quant au projet de terminal méthanier à Lévis, à savoir que celui-ci est perçu comme NON DURABLE.*

## Mise en contexte :

### - Une question persistante

Est-ce que le projet de terminal méthanier à Lévis présentement soumis à l'évaluation conjointe, fédérale-provinciale, du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) est de nature *durable* ou doit-il être déclaré *non durable* ? Voilà la question toute simple, d'ordre qualitative, que se posent encore et encore les développeurs, les citoyens et les décideurs politiques. La question a été posée une première fois il y a plus de vingt-cinq ans (UICN, PNUE, WWF, 1980) et reprise en 1987 tant à l'échelle internationale qu'au Québec. Depuis lors, les interlocuteurs de toutes les disciplines concernées élaborent des réponses qui traduisent inévitablement leur inconfort à maîtriser ce nouveau concept de durabilité associé à tout développement, petit ou grand.

Pour arriver à une certaine assurance en matière de développement durable, les gouvernements fédéral et provincial préconisent une évaluation environnementale<sup>1</sup> en diverses étapes, fort bien balisée prenant la forme conjointe ou non, à laquelle s'astreignent les promoteurs et les citoyens. Des commissaires désignés à cet effet, aidés d'analystes et de spécialistes, rendent compte de ce déroulement et émettent leurs conclusions et recommandations pour que ledit projet aille de l'avant ou soit refusé. Assurément, tout ce déploiement de personnel et de ressources ne peut se tenir qu'en des occasions limitées, voire de grande importance pour le Québec.

Après des centaines d'audiences publiques, on continue toujours à procéder ainsi, cas par cas, quant aux exigences de base du dossier et aux exigences complémentaires sans que des lignes de conduite ne se dégagent pour mesurer de façon toute simple la notion même du développement durable. On met donc le «paquet» (documentation, mobilisation) pour les gros projets assujettis aux audiences alors qu'on essaye d'évaluer la durabilité de ceux de moindre envergure sans l'utilisation d'une méthodologie qui serait consensuelle, efficace et transparente. Il serait donc souhaitable que l'adoption récente par le Québec de la *Loi sur le développement durable* oblige le gouvernement à apporter des améliorations au niveau de la décision en ce qui a trait notamment à l'évaluation de la durabilité et de l'acceptabilité d'un projet.

---

<sup>1</sup> La notion de l'«environnement» préconisée par le BAPE est celle retenue à ce jour par les tribunaux supérieurs ; très large, elle englobe les aspects biophysique, social, économique et culturel. À notre avis, cette notion devrait maintenant être restreinte et remplacée par celle du «développement durable» laissant à l'Environnement la même ampleur que celle devant être octroyée aux notions de Société et de l'Économie.

CONSTAT : Une mesure synthétique de la durabilité d'un projet ou d'une entreprise est requise en tout temps.

### **- Un concept en pleine émergence**

En 1987, la commission onusienne Brundtland a relancé la notion de développement durable sur la scène internationale. Elle a alors eu le mérite de fournir une définition pleine de sagesse : *Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* Et d'y ajouter cette précision élémentaire, aussi pleine de bon sens : *Au sens large, le développement durable vise à favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature.*

Comme premier élan d'envergure, le Québec a mis sur pied, en 1988, la première table ronde au Canada portant sur l'environnement et l'économie. Il en est résulté une très forte mobilisation de toute la société québécoise mais, faute d'un concept intégrateur suffisamment développé, celle-ci a cessé ses activités en 1992. À l'échelle planétaire, ces préoccupations de modérer davantage l'économie, trop axée sur les besoins individuels, et de mieux protéger l'environnement ont été définitivement adoptées au Sommet de la Terre tenu à Rio de Janeiro en 1992. La population québécoise se souvient encore et s'applique à sa façon à la mise en oeuvre des Conventions sur la diversité biologique et sur les changements climatiques.

Un peu partout sur la Terre et au Québec, les pays et les groupes d'avant-garde se sont donc mis à la tâche en dépit de concepts peu clairs et fragmentaires; il en est résulté des discours interminables et de nombreux abandons. À l'occasion d'une certaine éclaircie dans les palabres, on a vu apparaître en 1990, une illustration montrant trois anneaux entrelacés, identifiés comme étant ceux de la Société, de l'Économie et de l'Environnement ; les justifications et les explications de cette symbolique s'avéraient des plus ténues. Néanmoins, elle se retrouve maintenant très répandue tant en Occident qu'en Orient. Par ailleurs, l'acuité des problèmes environnementaux et sociaux sur la Terre n'ont fait que s'amplifier et le nombre de catastrophes ne cesse d'augmenter.

CONSTAT : Le concept initial du développement durable, quoique très populaire, s'avère incomplet et rend difficile l'élaboration d'outils précis de mesure de la durabilité.

## - Une recherche globale québécoise

Pour notre part, nous nous sommes intéressés à développer des outils globaux de planification et de coordination pour la mise en œuvre notamment au gouvernement du Québec de la Convention sur la diversité biologique ; la plupart de ces outils ont connu du succès dans leurs applications et leur diffusion (Gauthier et Prescott, 2002). Toutefois, après une dizaine d'années à côtoyer de près les notions de développement durable sans obtenir de réponses satisfaisantes à nos diverses préoccupations allant de la vision même d'un projet, à la planification et à l'aide à la décision, nous sommes revenus sur le sujet vers 2002, bien décidés à résoudre l'énigme des trois anneaux du développement dit «durable».

Grâce à une recherche théorique des plus constantes, nous avons fini par trouver qu'un plus grand cercle s'imposait autour des trois anneaux. À partir de cet ajout, la compréhension s'en est trouvée grandement facilitée. Nous avons alors publié un texte de vulgarisation intitulé *Les trois mousquetaires et le développement durable* (Gauthier, 2003) ; il fut suivi d'un article plus élaboré : *Guide pour la mise en œuvre du développement durable : perspectives théoriques* (Gauthier, 2004) dans lequel l'équation fondamentale ou universelle du développement durable (DD) est donnée, à savoir :

$$\mathbf{DD = Environnement + Économie + Société + Constance}^2$$

$$100\% = ((100\% + 100\% + 100\%)/2 + 100\%)/3$$

Pour pouvoir progresser davantage, il nous a encore fallu réétudier les définitions préconisées pour chacun des trois pôles (Gauthier, 2003) et plus récemment, trouver le sens profond qui sous-tend cette Constance de la durabilité (Gauthier, en préparation).

Finalement, ce bagage de propositions inédites a fini par combler bon nombre d'aspects manquants à la compréhension initiale du développement durable. Nous avons nommé ce nouvel ensemble conceptuelle par le mot *katernaire* : il s'agit là du *concept unitaire du développement durable qui tient dans l'usage simultané de trois pôles (Environnement, Économie, Société) et d'une Constance de durabilité en vue d'atteindre l'harmonie*. Dès lors, le projet de loi sur le développement durable (No 118) pouvait prendre son envol en 2004 et même, être adopté en avril 2006 par le Québec.

---

<sup>2</sup> À cette époque, nous écrivions *Constante*.

CONSTAT : En théorie et en pratique, pour progresser vers l'harmonie par l'entremise d'une symbolique appropriée, les trois anneaux ou pôles du développement durable doivent nécessairement s'inscrire dans un plus grand cercle.

### **- Un outil synthétique de mesure de la durabilité**

Si les avancées théoriques venaient combler une grande lacune, il fallait encore s'assurer de pouvoir mesurer la durabilité de tout projet ou entreprise de façon pratique, simple et économique. Pour y arriver correctement, nous avons fait appel à deux spécialistes de l'évaluation d'un volume imposant de projets respectivement du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et de l'organisme Société Valorisation-Recherche Québec (VRQ). Il en est résulté une Fiche technique de même qu'un Cahier d'évaluation ; ceux-ci ont ensuite été validés par l'examen d'une douzaine de dossiers de diverses envergures et complexités. Ces outils de nature qualitative sont globaux ou détaillés ; ils permettent une mesure de la durabilité de tout projet à l'état préliminaire, en cours ou réalisé. En somme, la méthode d'évaluation s'est avérée très robuste tout en étant suffisamment souple pour s'adapter aux différents niveaux de perception rencontrés. Parvenu à ce stade d'avancement pratique, nous pouvions créer l'organisme à but non lucratif Vision Développement Durable afin d'accélérer la phase de diffusion et de commercialisation.

CONSTAT : L'obtention très récente d'outils de mesure de la durabilité permet de répondre à la question de DURABLE ? ou NON DURABLE ? pour tout projet ou entreprise en développement ou même, en décroissance planifiée.

### **Application : le projet de terminal méthanier à Lévis**

#### **- Une fiche d'évaluation succincte**

En 2006, Vision Développement Durable acceptait l'invitation d'un groupe régional en environnement à appliquer cette nouvelle approche visant à mesurer la durabilité du projet d'implantation d'un terminal méthanier à Lévis. Cette requête fut acceptée d'emblée, d'autant plus aisément que nous avons déjà procédé en 2005 à des tests préliminaires avec un organisme environnemental national. Cinq



rencontres ont été rendues nécessaires avec des représentants de l'organisme régional afin de bien faire comprendre la terminologie spécifique et la méthodologie de base. Une Fiche a servi de point de départ et d'échange entre les évaluateurs externes de Vision Développement Durable et les évaluateurs mandatés par l'organisme régional (cf. FICHE). Ces derniers sont vite devenus confortables dans cette démarche plutôt qualitative qui leur permettait de ventiler leurs points de vue sur ce projet tout en restant à l'intérieur de leur perception et limites d'expertise.

CONSTAT : L'évaluation globale d'un projet par l'entremise d'une évaluation qualitative surpasse généralement une évaluation strictement quantitative.

### **- Les mots-clés de départ**

Outre la fiche usuelle en guise d'ouverture et de cheminement du dossier, il sera encore requis pour un projet litigieux ou d'envergure de fournir un minimum de quatre mots-clés de manière à préciser chacune des quatre grandes composantes du développement durable. Ceux-ci vont permettre également d'insérer l'information disponible et retenue par le groupe de travail.

Ainsi, pour le pôle de la SOCIÉTÉ, les mots-clés qui ont été identifiés sont : *Publics (résidents, groupes de pression), usagers du Saint-Laurent, consultants et employés, directeur général et les cadres.*

Pour le pôle de l'ÉCONOMIE, les mots-clés choisis sont : *Approvisionnement en gaz, entreposage et regazéification, distribution du gaz, profitabilité (investissements socio-économiques, emplois, pénalités, profits), effets d'entraînement et impacts touristiques.*

Pour le pôle ENVIRONNEMENT, les mots-clés retenus sont : *Milieux maritime et estuarien, conditions environnementales sur les propriétés de l'entreprise, environnement terrestre et insulaire de proximité (<5 km), risques d'accidents maritimes et technologiques.*

Quant à la CONSTANCE, les mots-clés la décrivent de la sorte : *Besoin, mandat, consortium privé, intégration des trois pôles (promoteur, municipalités, gouvernements québécois et canadien, BAPE).*



CONSTAT : L'établissement de mots-clés appropriés pour les quatre composantes (Environnement, Économie, Société, Constance) du développement durable ouvre pleinement à l'usage de la méthode katernaire.

### **- L'évaluation qualitative des quatre composantes**

Dans un premier temps, la contribution des quatre composantes du développement durable, décrites à l'aide de mots-clés appropriés, peut être appréciée selon une simple perception qualitative ou question générale, cela en ayant recours à une échelle d'évaluation comprenant les sept niveaux suivants :

*Excellent*  
*Remarquable*  
*Satisfaisant*  
*Passable*  
*Insatisfaisant*  
*Mauvais*  
*Catastrophique*

Mais étant donné l'importance du projet en cause, des précautions additionnelles s'imposent ; ainsi, il paraît indispensable de définir de façon réaliste ces sept niveaux d'appréciation, cela pour chacune des quatre composantes du développement durable. Un Cahier d'évaluation a été prévu à cet effet ; il tient compte du fait qu'un groupe de travail possède ou non une expertise complète et détaillée du projet. Dans le présent cas et considérant la spécialisation environnementale du groupe demandeur, l'option retenue a été de s'en tenir à une appréciation globale des composantes du développement durable tout en tenant compte des mots-clés qui les caractérisent.

Le Cahier complet élaboré pour procéder à l'évaluation du projet de terminal méthanier à Lévis est donné en annexe. Il donne la perception dudit comité de travail pour chacun des sept niveaux de durabilité. Nous présenterons ici les résultats d'appréciation pour les quatre composantes en ayant recours, sur le plan visuel, à un outil de vulgarisation développé en collaboration avec l'entreprise PLANÉTHIK (cf. DIAPORAMA). Cette information est fournie en mode davantage exécutif et très synthétique. Ainsi, l'évaluation du pôle de la Société est qualifiée par le comité de travail comme MAUVAISE pour les raisons ci-après extraites du cahier élaboré à cet effet :

- **MAUVAIS** : Projet accepté par 36-45% des résidents et usagers tant régionaux que locaux; oblige un changement drastique de la vocation du territoire qui affecte bon nombre de citoyens; risque de relocalisation des résidents; le projet représente des risques majeurs pour le voisinage;

L'évaluation du pôle Économie est qualifiée par le comité de travail comme étant **PASSABLE** pour les aspects qui sont énumérés ici :

- **PASSABLE** : Nombre d'emplois direct (50-100) limité en phase d'exploitation; redevances annuelles de 7M \$ indexées; solde net des redevances faible; s'intègre plus ou moins aux activités industrielles ou commerciales existantes; effets d'entraînement très réduit d'entreprises nouvelles; impacts négatifs sur les activités touristiques et maritimes;

L'évaluation du pôle Environnement est qualifiée par le comité de travail comme étant **MAUVAISE** pour plusieurs des facettes énumérées ci-après :

- **MAUVAIS** : Navigation au SO des Escoumins (130-230 km); port en eau libre inaccessible pour de multiples périodes; circulation maritime dense; interruption de la navigation commerciale requise en faveur du navire méthanier; zone d'approche pour accoster fort complexe; un bassin d'évitage inexistant; absence d'installations portuaires et industrielles; résidents à 1,0-1,5 km du terminal méthanier; accroissement de la consommation de gaz au détriment de l'hydroélectricité ou d'autres sources d'énergie peu polluantes; plusieurs paramètres environnementaux (ex. gaz à effet de serre) et d'utilisation des ressources ne sont pas respectés; proximité d'un arrondissement culturel national; destruction de l'environnement naturel sur de grandes superficies; transformation majeure du paysage; étude des dangers incomplète; mesures de sécurité difficilement applicables;

Enfin, l'évaluation de la Constance est qualifiée par le comité de travail comme **INSATISFAISANTE** pour les raisons suivantes :

- **INSATISFAISANT** : Absence de politique énergétique et/ou de planification nationale des implantations industrialo-portuaires; projet qui contribue à augmenter l'offre d'énergie fossile au Québec et au niveau continental; certaines orientations politiques sont énoncées avant la tenue des audiences publiques;

*CONSTAT : Par comparaison et hiérarchisation de toutes les possibilités allant de la «catastrophe» à l'«excellence», il devient possible de se situer sur une échelle qualitative de développement et d'en établir la valeur de contribution relative.*

## - Résultat global de la durabilité du projet de terminal

Le tableau suivant (*et diaporama*) nous fournit une image synthèse du processus d'autoévaluation dont la qualité se trouve rehaussée par un souci, de la part du groupe de travail, de transparence et d'amélioration en continue.

**TABLEAU : Évaluation globale de la durabilité du Projet de terminal méthanier à Lévis (janvier 2007)**

Développement durable	=	Société	+	Économie	+	Environnement	+	Constance
Qualitatif <sup>3</sup>		Mauvais		Passable		Mauvais		Insatisfaisant
%		27		57		27		42

À la lumière des informations disponibles et du bon jugement de chacun des participants, le résultat global de la durabilité du projet de terminal méthanier à Lévis procure selon l'équation globale du développement durable :

$$((27\% \text{ Soc.} + 57\% \text{ Éco} + 27\% \text{ Env})/3 + 42\% \text{ C})/2 = 39,5\%$$

et il est reconnu par le comité de travail, en janvier 2007, comme NON DURABLE (montrer la Fiche remplie, voir p. 14).

CONSTAT : Pour être reconnu comme un projet durable, chacun des trois pôles (Environnement, Économie, Société) et la Constance doivent obligatoirement avoir une valeur de durabilité équivalente ou supérieure à «passable».

<sup>3</sup> Le niveau qualitatif exprimé est extrait de l'évaluation effectuée aux pages précédentes pour chacun des trois pôles et la constance; celui-ci est ensuite converti en pourcentage selon une échelle de 7 classes allant de 100% pour le niveau EXCELLENT à 10% pour le niveau CATASTROPHIQUE.



## Conclusion

Pour conclure, nous sommes d'avis qu'il y va de l'intérêt national et régional de procéder à diverses évaluations (sectorielles, thématiques et globales) d'un projet de grande envergure en ayant comme perspective le développement durable.

La méthode utilisée dans le présent mémoire, maintenant diffusée par Vision Développement Durable et des partenaires associés, permet d'évaluer globalement et de façon synthétique tout projet de quelque nature que cela soit qui a été suffisamment étudié. Celle-ci est encore inédite à l'échelle planétaire ; elle a été dénommée sous le vocable de *katernaire* : il s'agit là du concept unitaire du développement durable qui tient dans l'usage simultanée de trois pôles (Environnement, Économie, Société) et d'une Constance de durabilité en vue d'atteindre l'harmonie.

**À la suite d'un examen minutieux d'un bon nombre de paramètres qui caractérisent le développement envisagé, il appert que le projet d'aménagement d'un terminal méthanier à Lévis s'avère *non durable* pour au moins trois des quatre composantes essentielles du développement durable, soient celles de la Société, de l'Environnement et de la Constance.**

Nous sommes également conscients que les intervenants régionaux qui ont fait la demande à Vision Développement Durable de procéder à une évaluation régionale de la durabilité s'identifient davantage aux pôles de la Société et de l'Environnement. Aussi, nous croyons que les audiences conjointes tenues par le Bureau d'audiences publiques du Québec s'avèrent requises pour confirmer pleinement le résultat de cette évaluation globale et pour suggérer des alternatives en ce qui a trait notamment à la relocalisation industrialo-portuaire d'un tel terminal méthanier.

*CONSTAT<sup>4</sup> : Il s'avère maintenant aisé de poursuivre une démarche globale, synthétique et peu coûteuse, pour mesurer ultimement la durabilité de tout projet et ainsi, fournir une réponse quant au projet de terminal méthanier à Lévis, à savoir que celui-ci est perçu comme NON DURABLE.*

---

<sup>4</sup> La Commission d'examen conjoint voudra bien se référer à la note infrapaginale de la page 4 pour ce qui est de notre recommandation de préférer l'expression de «développement durable» lorsqu'il s'agit de faire comprendre la notion très large présentement octroyée à l'«environnement».

## Références

Brundtland, 1988. *Notre avenir à tous*. Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Publications du Québec, 432p.

Gauthier, B., 2003. *Les trois mousquetaires du développement durable*. *Invivo* 23(2) : 8-10.

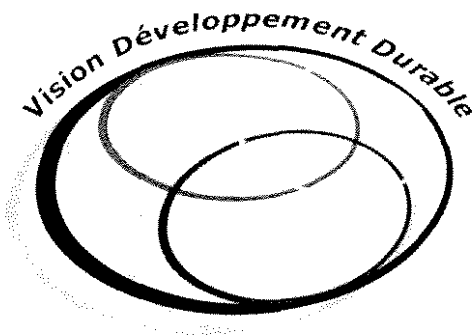
Gauthier, B., 2003. *Les trois pôles du développement durable*. *La naturaliste canadien* 127(2) : 89-97.

Gauthier, B., 2004. *Guide pour la mise en œuvre du développement durable : perspectives théoriques*. pp. 103-134. *in* Guay et al. *Les enjeux et les défis du développement durable : connaître, décider et agir*. Les Presses de l'Université Laval, Québec.

Gauthier, B. et J. Prescott, 2002. *Cadre de référence pour la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique*. *Le naturaliste can.*, 126 :55-66

UICN, PNUE, WWF, 1980. *Stratégie mondiale de la conservation*. Gland, Suisse.





***ANNEXE***

**PROJET**  
**TERMINAL MÉTHANIER À LÉVIS**

**(TRANSPORT ESTUARIEN, INSTALLATIONS PORTUAIRES, TRANSBORDEMENT  
CRYOGÉNIQUE, ENTREPOSAGE ET REGAZÉIFICATION, MISE EN MARCHÉ)**

***ÉVALUATION DANS UNE PERSPECTIVE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE***

(version 2007-01-19)

*Ce document est la propriété de Vision développement durable en raison des droits d'auteurs canadiens. Toute reproduction ou utilisation est interdite sans autorisation expresse.*

Identification du projet :

Titre du projet : **Projet d'un Terminal méthanier à Lévis**

Promoteur du projet Société Rabaska réunissant Gaz Métro, Enbridge inc et Gaz de France

Identification de la personne responsable de l'évaluation interne

ou impliquée de près dans le dossier :

Nom : Groupe environnemental régional (Québec et Chaudière-Appalaches)

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Identification de la personne responsable de l'évaluation externe (personne reconnue en matière de développement durable) :

Nom : Gauthier (Vision Développement Durable)

Prénom : Benoît

Adresse : 3667 Pélissier

Québec – Québec G1X 3W9

Téléphone : 659-7607

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : Bgauthier99@hotmail.com

Signature des responsables

Responsable interne : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Responsable externe : \_\_\_\_\_ Date : 19 / 01 / 2007

Les signatures sur le document original attestent que les renseignements fournis sont exacts et complets.

## **Contexte**

Le présent cahier d'évaluation est l'aboutissement d'une douzaine d'années de recherche conceptuelle sur le développement durable et d'une couple d'années d'essais pratiques. Depuis quelque temps, la méthodologie d'ensemble s'avère suffisamment robuste et compréhensible pour débiter une mise en marché des produits générés.

La clientèle visée par Vision Développement Durable concerne les chefs de file dans les sphères tant sociales, qu'économiques et environnementales. La mise en œuvre de dossiers structurants pour le développement d'une région semble suffisamment importante pour essayer également d'y apporter notre contribution.

Le présent dossier offre toutes les caractéristiques d'un développement régional et même national, susceptible d'être mesuré pour sa durabilité. La réponse à l'invitation d'un comité formé de gens d'expérience dont le mandat visait à *“évaluer la pertinence d'un Terminal méthanier à Lévis dans une perspective de développement durable”* a donc été favorable.

La première partie (annexe pp.17-24) du présent cahier comprend surtout les instructions introductives à l'intention du comité d'évaluation du développement durable pour une entreprise et/ou une activité nouvelle.

La seconde partie (annexe pp.24-33), en mode davantage exécutif et très synthétique, porte sur l'évaluation globale de l'actuel projet d'un terminal de port méthanier à Lévis dans une perspective d'ensemble au Québec.

## **Intérêt de la démarche**

Le message aux Nations Unies pour l'atteinte d'un développement durable a été repris avec succès en 1987 par la présidente de la commission mondiale de l'Environnement, madame Gro Harlem Brundtland. Depuis ce temps, la recherche intellectuelle, surtout environnementale, s'est orientée vers la compréhension et la mise en œuvre de ce nouveau paradigme. De par le monde, il existe encore très peu d'outils pratiques pour y arriver pleinement. Le présent manuel, élaboré dans l'optique d'une auto-évaluation d'un projet ou d'une entreprise, fait partie de ces quelques outils disponibles capables de faciliter l'aide à la décision. Toujours perfectibles, les points d'intérêt de ce cahier se présentent ainsi :

- Permet une avancée dans la mise en œuvre du développement durable;
- Simplifie l'apport d'informations (sociales, économiques, environnementales) souvent complexes;
- Balise les exigences du développement durable;
- Consolide la démarche professionnelle et populaire vers l'atteinte du développement durable;
- Procure un miroir organisationnel de l'entreprise ou de l'activité;
- Évalue de façon qualitative et quantitative l'atteinte du développement durable;
- Facilite la hiérarchisation et la comparaison des projets en terme de développement durable;
- Suggère un plan d'action selon le dossier spécifique de chaque projet;
- Facilite la prise de décision aux différents échelons de l'organisation;
- Contribue à l'établissement d'une vision commune du développement durable pour l'activité ou l'entreprise;
- Crée un cercle de qualité pour ledit projet évalué.

### **Définition du développement durable**

Le *développement durable*, c'est le fait d'améliorer les conditions d'existence des populations humaines actuelles sans compromettre la capacité des générations futures de faire de même, cela en intégrant de façon harmonieuse les dimensions sociale, économique et environnementale.

### **L'harmonie**

Ultimement, ce que nous voulons atteindre par l'idée du développement durable est l'*Harmonie*, c'est-à-dire le milieu d'un grand cercle qui symbolise tout projet ou encore, cet espace situé à la convergence de ses trois pôles comme il arrive fréquemment de les présenter et de les illustrer. Ainsi, plus un projet sera harmonieux entre ses composantes, plus il sera durable; à l'inverse, plus il sera disharmonieux ou chaotique, moins il sera durable.

## Les trois pôles du développement durable

Soc

Le pôle **SOCIÉTÉ** comprend les activités du développement des connaissances, les questions reliées à l'acceptabilité sociale et aux institutions. Il inclut les relations humaines de travail dans l'entreprise et les relations sociales externes avec l'entreprise.

Ec

Le pôle **ÉCONOMIE** prend en compte la production des biens et des services, les activités de communication et de distribution de même que les marchés de consommation. Il se mesure souvent en terme de croissance et de performance.

Env

Le pôle **ENVIRONNEMENT** inclut l'eau et l'air, le sol et le sous-sol, ainsi que la biodiversité, c'est-à-dire l'ensemble des espèces vivantes et des écosystèmes naturels ou même humanisés. Ce sont tous les gestes posés pour améliorer le milieu de vie tant interne qu'externe et réduire plus spécialement les polluants.

## Présentation sommaire de l'équation du développement durable<sup>5</sup>

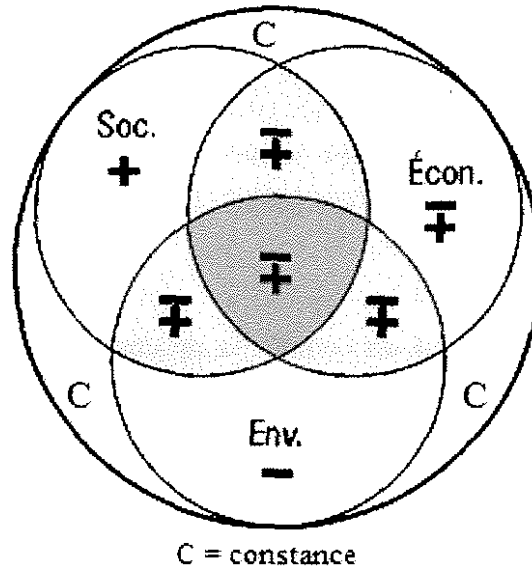
Il est établi que le développement durable peut se résumer dans l'équation suivante :

$$\text{DÉVELOPPEMENT DURABLE} = \text{SOCIÉTÉ} + \text{ÉCONOMIE} + \text{ENVIRONNEMENT} + \text{CONSTANCE}$$

Cette équation vaut à toutes les échelles de perception d'un projet ou d'une entreprise. En situation d'*excellence*, un dossier parfait ou exemplaire à tous points de vue obtient les valeurs relatives suivantes :  $100\% = ((100\%Soc + 100\%Éco + 100\%Env)/3 + 100\%C)/2$ .

On peut aussi illustrer la démarche complète pour l'atteinte de ce résultat harmonieux ( $\pm$ ) de la sorte :

<sup>5</sup> <http://www.visiondeveloppementdurable.com/>



En bref, il s'agit là d'un dossier initié par le pôle **Société (+)**, ayant des impacts sur le pôle **Environnement (-)** alors que le pôle **Économie (±)** se trouve en position de faciliter l'acceptation ou le refus. Dans ce cas exemplaire pourvu d'une Constance digne d'être fournie en référence, le dossier s'avère pleinement harmonieux (±) entre ses trois pôles et il est considéré comme DURABLE.

### Intérêt de la « Constance »

La *constance* de durabilité a un rôle indispensable à jouer dans l'équation du développement durable puisqu'elle permet d'atteindre pleinement l'**unité**, contribuant ainsi à l'obtention d'une très grande cohésion et de l'harmonie. Elle est présente dans tous les projets de développement. À une échelle de perception la plus haute, elle trouve son fondement dans l'*écovision* alors qu'au niveau spécifique de chacun des pôles, cette constance devrait être tenue à la fois par les valeurs élevées ou principes de la Société, de l'Économie et de l'Environnement. Bref, il s'agit là d'une *composante stratégique* dont la position est occupée par un *intérêt* ou un *intervenant d'ordre supérieur* auquel on identifie notamment le responsable ultime dudit projet. S'y ajoutent des **considérations** sur le *besoin* d'origine et le *mandat* général. Dès lors, elle apparaît comme l'élément le plus dynamique et le plus constant en ce qui concerne la recherche de l'harmonie entre les trois pôles du développement durable.

## **Sept étapes d'intégration du développement durable**

Par expérience, la démarche d'intégration complète du développement durable dans une entreprise ou un projet devrait comprendre les *sept étapes* énumérées ci-après :

- Étape I : Précision du besoin et du mandat associés au dossier
- Étape II : Détermination du niveau d'intervention
- Étape III : Définition des composantes du développement
- Étape IV : Visualisation des interrelations du dossier dans son écosystème
- Étape V : Examen des relations entre le dossier, l'ensemble du territoire et son contexte administratif
- Étape VI : Évaluation de la durabilité du dossier  
Présentation de l'équation du développement durable  
(évaluations succincte, globale et détaillée)
- Étape VII : Atteinte de la durabilité dans toutes les sphères d'activité

La plupart des étapes ont déjà fait l'objet de publications<sup>6</sup>. Il faudra s'assurer à chaque fois de les adapter au niveau de perception et de complexité du dossier. Quant à l'évaluation proprement dite de la durabilité du dossier (cf. étape VI), encore inédite, elle peut être de nature *succincte*<sup>7</sup> ou encore, comme cela est précisé à l'aide du présent manuel, *globale* et ultimement, *fort détaillée*.

### **Évaluation globale**

Dans le but de mesurer le développement durable d'un projet ou d'une entreprise, les personnes responsables procèdent à deux évaluations qualitatives successives : l'une dite de première ligne s'avère très globale (voir annexe pp.24-33); l'autre, de deuxième ligne ou détaillée, tiendra compte davantage des spécificités inhérentes à chacun des pôles et de la constance. Dans le présent dossier visant à cerner l'orientation d'ensemble et de la dynamique en cours autour du Projet d'un terminal méthanier à Lévis, il a été proposé de procéder à une seule évaluation globale.

---

<sup>6</sup> [www.visiondeveloppementdurable.com](http://www.visiondeveloppementdurable.com)

<sup>7</sup> L'opération ne devrait guère prendre plus d'une heure; on aura alors recours à une fiche prévue à cet effet.

Les valeurs obtenues lors de cette évaluation sont colligées et procurent, à la fin de l'exercice, l'appréciation de la durabilité ou de l'harmonie entre les composantes du développement durable pour le projet dans son ensemble.

## **ÉVALUATION GLOBALE**

Pour les fins de présenter le *projet de terminal méthanier à Lévis*, mentionnons que Rabaska - consortium réunissant Gaz Métro, Enbridge inc. Et Gaz de France - a déposé son étude d'impact préliminaire sur l'environnement le 25 janvier 2006 aux autorités règlementaires. Le projet Rabaska consisterait à construire un terminal méthanier au coût de 840 M\$ dans le secteur est de Lévis. Pour s'implanter, celui-ci devra obtenir toutes les autorisations nécessaires des divers organismes et ministères fédéraux et provinciaux concernés. Au préalable, un comité conjoint d'évaluation environnementale - fédérale et provinciale – doit examiner la conformité de l'étude d'impact environnementale aux exigences des directives. Par la suite, le Bureau d'audiences publiques entendra les points de vue tant de la population que des experts et il fera rapport aux autorités décisionnelles gouvernementales.

Ce terminal méthanier serait constitué d'une jetée avancée en eau profonde dans l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent permettant de recevoir les navires méthaniers et leur chargement de gaz naturel liquéfié (GNL), ainsi que des conduites cryogéniques souterraines reliant la jetée à deux réservoirs. Ceux-ci serviraient alors à entreposer de façon temporaire le GNL en attendant d'être regazéifié pour être ensuite injecté dans le réseau de transport de gaz naturel du Québec et de l'Ontario.

Outre cette jetée et ces deux réservoirs, le projet comprendrait également des équipements de regazéification destinés à réchauffer le GNL pour le ramener à son état gazeux, de même que des bâtiments abritant les services administratifs, une salle de contrôle, des magasins et des ateliers de maintenance. Aussi, un gazoduc d'une quarantaine de kilomètres relierait le terminal au système de transport de gaz naturel interprovincial.

Mentionnons également que le dossier du *projet de Port méthanier de Lévis* est avant tout Économique (+); l'entreprise y exerce des impacts potentiels et réels sur l'Environnement (-) alors que la Société (±) est en position de faciliter ou de s'opposer à son aboutissement.



## SOCIÉTÉ

En ce début d'exercice, nous nous devons d'être affirmatifs à l'effet que tous les intervenants associés au pôle **Société** du projet du terminal méthanier de Lévis concourent à son développement ou à son refus. Afin de respecter les règles de l'art pour ce type d'évaluation et éviter ainsi la critique facile, l'évaluateur interne doit être en mesure de fournir une liste des catégories d'intervenants pouvant être pris en considération (voir encadré)<sup>8</sup> :

*Publics (résidents, groupes de pression), usagers du St-Laurent, consultants et employés, directeur général & cadres.*

Plusieurs critères qualitatifs, au nombre de 7, permettent d'exprimer globalement le niveau d'excellence, de réussite partielle ou même d'échec, qui découlent notamment de l'acceptabilité du public pour le projet de terminal méthanier à Lévis, soient:

- EXCELLENT** : Projet accepté par la grande majorité (> 86 %)<sup>9</sup> des résidents et usagers (terrestres, insulaires, nautiques) tant régionaux (>5km) que locaux (<5 km); contribue à renforcer le zonage existant; le projet affecte très peu la sécurité des gens du voisinage; tous les intervenants partagent la même culture du projet, participent pleinement à son développement et en font spontanément la promotion;
- REMARQUABLE** : Projet accepté par 76-85% des résidents et usagers tant régionaux que locaux; occasionne aucun changement du zonage ayant une incidence sur les résidents du secteur; le projet affecte peu la sécurité du voisinage; la plupart des intervenants sont proactifs, s'identifient au projet et en font spontanément la promotion;
- SATISFAISANT** : Projet accepté par 66-75% des résidents et usagers tant régionaux que locaux; doit occasionner une dérogation mineure au règlement de zonage; le projet représente des risques pour le voisinage; un grand nombre d'intervenants sont proactifs, s'identifient au projet et en font la promotion;
- PASSABLE** : Projet accepté par 56-65% des résidents et usagers tant régionaux que locaux; occasionne un ajustement partiel du zonage; le projet représente des risques modérés pour le voisinage;
- INSATISFAISANT** : Projet accepté par 46-55% des résidents et usagers tant régionaux que locaux; occasionne une modification importante du zonage; le projet représente des risques élevés pour le voisinage;

---

<sup>8</sup> Cette liste vise également à diminuer la subjectivité de l'évaluateur interne et à faciliter la validation externe. Si l'on veut que l'exercice soit valable, il importe d'avoir une appréhension du dossier qui soit la plus complète possible.

<sup>9</sup> Pondération qui donne un poids équivalent ou de 50-50 aux populations locale (< 5 km) et régionale (> 5 km) quant à leur acceptation du projet.

- **MAUVAIS** : Projet accepté par 36-45% des résidents et usagers tant régionaux que locaux; oblige un changement drastique de la vocation du territoire qui affecte bon nombre de citoyens; risque de délocalisation des résidents; le projet représente des risques majeurs pour le voisinage;
- **CATASTROPHIQUE** : Projet accepté par <35% des résidents et usagers tant régionaux que locaux; l'affectation du territoire retenue entraîne des relocalisations de la plupart des résidents; représente des risques majeurs pour le voisinage; peu d'intervenants connaissent et partagent la même culture du projet; certains font du dénigrement par des voies judiciaires ou autres;

*L'évaluation du pôle Société relatif au projet considéré est qualifiée par le Comité de "MAUVAIS".*

## ÉCONOMIE

Le développement et la réalisation du projet suppose également une certaine prospérité **économique**. Les éléments économiques pouvant être pris en considération par l'évaluateur interne doivent être énumérés, à savoir:

*Approvisionnement en gaz, entreposage et regazéification, distribution du gaz et effets d'entraînement, profitabilité (profits, pénalités, investissements socio-économiques, emplois), impacts touristiques.*

Vu sous l'angle de la profitabilité, des effets d'entraînement, des impacts touristiques de même que de l'ampleur (superficie) du territoire requis pour l'installation du terminal méthanier, le projet pourra être évaluée qualitativement de la sorte :

- **EXCELLENT** : Nombre d'emplois direct de qualité élevé (>500) en phase d'exploitation; redevances annuelles de 10 M\$ indexés pour les taxes municipales et le palier scolaire; solde net des redevances (revenus vs dépenses publiques) disponible en quasi totalité pour les services aux citoyens;; renforce le tissu industriel existant; effets d'entraînement majeur à court et à long terme d'entreprises nouvelles;
- **REMARQUABLE** : Nombre d'emplois direct important (200-500) en phase d'exploitation; redevances annuelles de 9 M\$ indexés; solde net des redevances élevé; améliore le parc industriel en place; effets d'entraînement significatif à moyen et à long terme d'entreprises nouvelles;
- **SATISFAISANT** : Nombre d'emplois direct significatif (100-200) en phase d'exploitation; redevances annuelles de 8 M\$ indexés; solde net des redevances moyen; densifie le parc

industriel existant; effets d'entraînement à moyen et à long terme d'entreprises nouvelles; baisse des prix du gaz de 3-4 % pour le Québec;

- **PASSABLE** : Nombre d'emplois direct (50-100) limité en phase d'exploitation; redevances annuelles de 7 M\$ indexés; solde net des redevances faible; s'intègre plus ou moins aux activités industrielles ou commerciales existantes; effets d'entraînement très réduit d'entreprises nouvelles; impacts négatifs sur les activités touristiques et maritimes;
- **INSATISFAISANT** : Peu d'emplois direct (<50) créé à moyen et à long terme; redevances annuelles de 6 M\$ indexés; solde net des redevances nul; possibilités de conflits fréquents avec d'autres activités économiques; peu d'effets d'entraînement d'entreprises nouvelles; impacts modérés sur les activités touristiques et maritimes;
- **MAUVAIS** : Nombre d'emplois créés de courte durée ou plutôt saisonniers; redevances annuelles de moins de 5 M\$ indexés; solde net des redevances négatif; aucun effet d'entraînement d'entreprises nouvelles; provoque à long terme une régression des activités économiques et des emplois; impacts élevés sur les activités touristiques et maritimes;
- **CATASTROPHIQUE** : Perturbations majeures du trafic maritime.

*L'évaluation du pôle Économie relatif au projet considéré est qualifiée par le Comité de "PASSABLE".*

## ENVIRONNEMENT

L'**Environnement** interne ou externe, naturel ou bâti, est constamment sollicité et/ou modifié par la présence humaine et le développement associé. Au préalable à l'évaluation du projet, les éléments environnementaux qui retiennent l'attention de l'évaluateur interne doivent être énumérés :

*(Milieu interne des bâtisses non considéré); Milieux maritime et estuarien, conditions environnementales sur la propriété de l'entreprise, environnement terrestre et insulaire à proximité (<5 km), risques d'accidents maritimes et technologiques.*

Le développement du projet, selon les impacts anticipés ou occasionnés, sera considéré pour l'environnement comme :

- **EXCELLENT** : Localisation dans le golfe du St-Laurent ou au Nord-Est (aval) des Escoumins<sup>10</sup>; port en eau libre à l'année longue; courants littoraux quasi nuls; aucune interruption requise de la navigation commerciale; peu de croisements ou d'interférences avec d'autres navires; inclus dans une planification portuaire industrielle; grande

<sup>10</sup> Début aval de la zone de pilotage assisté du Saint-Laurent.

concentration des installations portuaires et industrielles; maîtrise de l'urbanisation; résidents à plus de 6 km du terminal méthanier; sert de référence en environnement pour un ou plusieurs paramètres (efficacité énergétique, salubrité, disposition des déchets, conservation de la faune et de la flore, etc.); insertion et intégration parfaite dans le paysage; étude des dangers rendue publique et actualisée périodiquement;

- ❑ **REMARQUABLE** : Localisation dans le golfe ou au NE des Escoumins; port en eau libre à l'année longue; courants littoraux faibles; peu de croisements et d'interférences avec d'autres navires; concentration des installations portuaires et industrielles; maîtrise de l'urbanisation; résidents à 4-6 km du terminal méthanier; répond aux critères les plus élevés ou exigeants pour l'environnement et l'utilisation des ressources dans toutes les catégories; très bonne intégration dans le paysage; étude des dangers rendue publique et actualisée;
- ❑ **SATISFAISANT** : Localisation dans le golfe ou au NE des Escoumins; port en eau libre la plus grande partie de l'année; courants littoraux moyens; croisements et interférences limités avec les autres navires; faible densité des installations portuaires et industrielles; résidents à 3-4 km du terminal méthanier; fait mieux que les critères les moins exigeants pour l'environnement et l'utilisation des ressources; intégration adéquate dans le paysage; étude des dangers rendue publique et actualisée;
- ❑ **PASSABLE** : Navigation au Sud-Ouest (amont) des Escoumins (<30km); port en eau libre une grande partie de l'année; croisements et interférences limités avec les autres navires; zone d'approche pour accoster d'une certaine complexité; étalement des installations portuaires et industrielles; résidents à 2-3 km du terminal méthanier; répond aux seuils les moins exigeants (normes minimales) pour l'environnement et l'utilisation des ressources; au large d'un arrondissement naturel national; intégration plus ou moins réussie dans le paysage; étude des dangers rendue publique et actualisée;
- ❑ **INSATISFAISANT** : Navigation au SO des Escoumins (30-130 km); port en eau libre une grande partie de l'année; croisements et interférences nombreux avec les autres navires; zone d'approche pour accoster d'un niveau de complexité élevée; un bassin d'évitage réduit; installations portuaires et industrielles de petites dimensions; résidents à 1,5-2 km du terminal méthanier; pollue l'environnement (ex. gaz à effet de serre) et utilise mal les ressources en ne respectant pas certains critères; crée une discontinuité dans le paysage; étude des dangers non rendue publique;
- **MAUVAIS** : Navigation au SO des Escoumins (130-230km); port en eau libre inaccessible pour de multiples périodes; circulation maritime dense; interruption de la navigation commerciale requise en faveur du navire méthanier; zone d'approche pour accoster fort complexe; un bassin d'évitage inexistant; absence d'installations portuaires et

industrielles; résidents à 1,0-1,5 km du terminal méthanier; accroissement de la consommation de gaz au détriment de l'hydroélectricité ou d'autres sources d'énergie peu polluantes; plusieurs paramètres environnementaux (ex gaz à effet de serre) et d'utilisation des ressources ne sont pas respectés; proximité d'un arrondissement culturel national; destruction de l'environnement naturel sur de grandes superficies; transformation majeure du paysage; étude des dangers incomplète; mesures de sécurité difficilement applicables;

- ❑ **CATASTROPHIQUE** : Navigation au SO des Escoumins (>230 km); port en eau profonde inaccessible pour de multiples périodes; circulation maritime intense; interruption de la navigation commerciale requise en faveur du navire méthanier; zone d'approche pour accoster fort complexe; périmètre de sécurité à moins de 1 km pour les résidents; compétitionne indûment l'hydroélectricité ou d'autres sources d'énergie non polluantes; détruit l'environnement; occasionne dans le paysage un choc ou une dégradation visuelle à grande échelle; compromet définitivement l'avenir d'espèces rares et menacées; étude des dangers superficielle.

*L'évaluation du pôle Environnement relatif au projet considéré est qualifiée par le Comité de "MAUVAIS".*

## CONSTANCE

L'objectif général du projet et les interventions prises dans une perspective *d'écovision* visent à favoriser l'équilibre et l'harmonie entre les trois pôles du développement durable. Par ailleurs, on se doit d'avoir une justification du *besoin* de même qu'un *mandat* des plus clairs pour sa mise en œuvre. Au préalable, les éléments susceptibles de retenir l'attention de l'évaluateur interne se doivent d'être énumérés :

*Besoin, mandat, consortium privé, intégration des 3 pôles (promoteur, municipalités, gouvernements québécois et canadien, BAPE).*

L'évaluation de la **Constance** de durabilité sera appréciée de la sorte :

- ❑ **EXCELLENT** : Il existe une politique énergétique et/ou une planification nationale des implantations industrialo-portuaires bien à jour; permet d'écouler des ressources gazières du sous-sol québécois; projet qui permet de combler un déficit majeur en énergie gazière; susceptible de remplacer une centrale thermique et des sources d'énergie plus polluantes; une audience publique générique et intégrée sur la justification des terminaux méthaniers

et pourvue de budgets appropriés pour les participants; respect des principales recommandations du Bureau d'audiences publiques.

- REMARQUABLE** : Il existe une politique énergétique et/ou une planification nationale des implantations industrialo-portuaires récente; projet qui vient combler un déficit important en énergie gazière; compétitionne une source d'énergie plus polluante; une audience publique conjointe provinciale-fédérale par projet d'installation de terminal méthanier en amont du processus de décision gouvernementale et pourvue de budgets appropriés;
- SATISFAISANT** : Politique énergétique et/ou une planification nationale des implantations industrialo-portuaires qui requiert une mise à jour; projet qui vient combler un déficit en énergie gazière; compétitionne une source d'énergie plus polluante; une audience publique conjointe provinciale-fédérale par projet d'installation de terminal méthanier en amont du processus de décision gouvernementale;
- PASSABLE** : Politique énergétique et/ou une planification nationale des implantations industrialo-portuaires désuète; déficit plus ou moins démontré en énergie gazière; favorise l'accès à l'énergie à des prix compétitifs au Québec; maintien ou améliore la compétitivité des entreprises; audience publique par projet d'installation de terminal méthanier en amont du processus de décision gouvernementale;
- INSATISFAISANT** : Absence de politique énergétique et/ou de planification nationale des implantations industrialo-portuaires; projet qui contribue à augmenter l'offre d'énergie fossile au Québec et au niveau continental; certaines orientations politiques sont énoncées avant la tenue des audiences publiques;
- MAUVAIS** : Contribue à augmenter de façon importante la consommation de l'énergie fossile au Québec et au niveau continental; compétitionne des sources d'énergie peu ou pas polluantes; certaines décisions politiques sont prises avant la tenue des audiences publiques;
- CATASTROPHIQUE** : Aucune directive environnementale; aucune contrainte préalable au choix du site industrialo-portuaire; boycotte ou absence d'audience publique;

*L'évaluation de la Constance relative au projet considéré est qualifiée par le Comité d' "INSATISFAISANT".*

## Évaluation globale de la démarche

Au préalable à l'évaluation chiffrée de la durabilité obtenue par le projet, l'évaluateur externe devra être en mesure d'apprécier la justesse et la portée de l'évaluation interne. En se référant notamment aux mots clefs énumérés pour qualifier chaque composante du développement durable, la prise en compte de la globalité du projet sera considérée comme :

Composantes	<i>Qualité de l'énumération des mots clefs</i>			
	Étendue	Adéquate	Insuffisante	Confuse
Société	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Économie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Environnement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Constance	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Selon le cas, il y aura acceptation de donner une évaluation chiffrée du développement durable ou un refus jusqu'à ce que la situation puisse être corrigée.

### COMMENTAIRES PAR L'ÉVALUATEUR EXTERNE

*Rendu au stade de la diffusion d'informations publiques par le promoteur quant à la faisabilité d'un terminal méthanier à Lévis, il y va de l'intérêt régional de pouvoir procéder à diverses évaluations du projet dans une perspective de développement durable.*

*Une méthode développée récemment par Vision Développement Durable permet d'évaluer globalement tout projet selon les principaux angles du développement durable, à savoir ceux : de la Société, de l'Économie, de l'Environnement et de la Constance.*

*Les intervenants régionaux qui ont fait la demande de procéder à une telle évaluation globale du projet de terminal méthanier à Lévis s'identifient davantage au pôles de la Société et de l'Environnement.*

*À la suite d'un examen minutieux d'un bon nombre de paramètres qui caractérisent le développement envisagé, il appert que le projet d'aménagement d'un port méthanier à Lévis s'avère **non durable** pour au moins trois des quatre composantes essentielles du Développement durable, soient la Société, l'Environnement et la Constance.*

*Assurément, les audiences conjointes tenues par le Bureau d'audiences publiques gouvernemental s'avèrent requises pour confirmer pleinement le résultat de cette évaluation globale et suggérer des alternatives en ce qui a trait notamment à la relocalisation industrialo-portuaire d'un tel terminal méthanier.*



**Évaluation globale de la durabilité du projet de Terminal méthanier à Lévis (janvier 2007)**

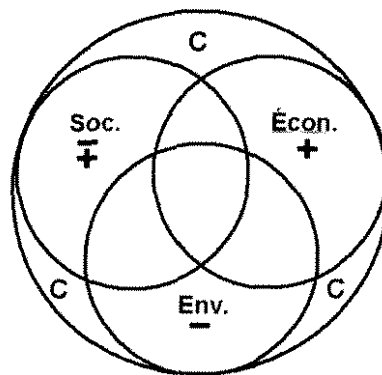
Développement durable	=	Société	+	Économie	+	Environnement	+	Constance
Qualitatif <sup>11</sup>		Mauvais		Passable		Mauvais		Insatisfaisant
%		27		57		27		42

**Résultat global de la durabilité du projet de Terminal méthanier à Lévis en janvier 2007:**

$$((27\% \text{Soc} + 57\% \text{Éco} + 27\% \text{Env})/3 + 42\text{C})/2 =$$

*Le projet obtient la valeur globale relative de 39,5% ;*

*il est reconnu comme DURABLE<sup>12</sup> \_\_\_\_\_*  
*NON DURABLE \_ X \_\_\_\_\_*



<sup>11</sup> Le niveau qualitatif exprimé est extrait de l'évaluation effectuée aux pages précédentes pour chacun des trois pôles et la constance; celui-ci est ensuite converti en pourcentage selon une échelle de 7 classes allant de 100% pour le niveau EXCELLENT à 10% pour le niveau CATASTROPHIQUE.

<sup>12</sup> Pour être DURABLE, chacun des pôles et la constance doivent obligatoirement avoir un pourcentage ou une valeur de contribution équivalente ou supérieure à *passable*.

